

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 03/02/26

RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

TOUR DE TABLE

Etaient excusés :

Enseignants: Mme Sells

Maires : Mme Beyrand et M. Rebeyrol

Représentants des parents d'élèves : Mme Huesca

IEN: M. Peaudecerf

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Léonard, Ollier, Lintz, Pradaud, Rogron et M. Tessier.

Maire: M. Massy

Adjointes et Conseillers municipaux : Mmes Fluhr-Diffimbach, Larzillière, Lascaux, Lautrette, M. Delotte et Legros

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bayle, Cretel-Mathieu, Nelias Sala, Pinot, Vovard et M. Begout, Chareix

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

- *Prévision des effectifs 2026-2027 (recensement des enfants nés en 2023 sur les 3 communes)*

A ce jour, voici les effectifs prévus pour la rentrée 2026 :

BEYNAC : 23 PS 27 MS 20 GS total : 70 élèves

BURGNAC : 16 CP 20 CE1 19 CE2 total : 55 élèves

MEILHAC : 20 CM1 21 CM2 total : 41 élèves

TOTAL RPI : 166 élèves pour 8 enseignants soit une moyenne de 20,75 élèves par classe.

- *Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2026 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)*

Pour Beynac, les enseignantes n'ont acté aucune répartition à ce jour . Il pourrait y avoir des doubles niveaux. Mme Audonnet demande s'il y a une grande table adaptée aux enfants de maternelle (PS ou MS) afin de remplacer celle vieillissante de la classe de Mme Léonard. Mme Fluhr-Diffimbach indique qu'elle prendra les mesures de celle qu'il y a en réserve à Burgnac

Pour Burgnac : 1 CP, 1 CE1 et 1 CE2

Pour Meilhac : 1 CM1 et 1 CM2

- **bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)**

BEYNAC :

Les enseignantes remercient les familles pour leurs divers dons à l'école et à la garderie (papier, livres, jeux divers, calendriers, cartons...)

Elles remercient les maires et leurs adjoints pour leur venue aux diverses manifestations mais aussi le cantonnier qui intervient pour les réparations courantes et Mr Constant qui est venu saler la cour de récréation durant l'arrêt du cantonnier.

Effectué :

- Mise à jour du PPMS unifié avec la conseillère sécurité de la circonscription Mme Rivoal. A partir de la rentrée 2026, les dossiers seront gérés par la circonscription (les exercices auront toujours lieu), mais le document devient unique pour les exercices Attentat/Intrusion et Risques Majeurs et Technologiques. La mairie en sera destinataire courant avril pour lecture et aura 2 mois pour faire d'éventuels retours sur le document.

A venir :

- Mme Audonnet demande à quelle période seront installées les 2 prises manquantes en hauteur dans sa classe. Mme Lautrette pensait que cela avait été fait, et informe qu'elle va en reparler en conseil municipal.
- Mme Audonnet informe que plusieurs trous sont en formation dans la cour de récréation. Mme Lautrette en informera le cantonnier lorsqu'il sera de retour.
- Suite au précédent conseil d'école où des fissures dans les toilettes de la classe de Mme Léonard avaient été signalées, y a-t-il eu une étude pour la solidité de ces murs ? Mme Lautrette indique qu'il n'y a pas eu d'étude à sa connaissance mais que cela devra être réalisé à l'avenir.
- Il y a de la moisissure sur le mur du coin regroupement de la classe de Mme Léonard (côté jardin). Est-il possible de remédier à cela ? Mme Lautrette indique qu'une demande va être faite auprès de Mr Cottaz, électricien, afin de faire une vérification des radiateurs qui s'arrêtent sans raison apparente et qui pourraient engendrer une telle humidité sur les murs.
- Mme Audonnet informe que Mme Ollier souhaiterait un éclairage pour son coin regroupement. Cela est-il envisageable ? Mme Lautrette dit qu'elle en parlera aux membres du conseil afin de voir si cela est réalisable en même temps que le rajout des prises dans la classe de Mme Audonnet.
- Mme Audonnet demande s'il est envisageable de rajouter un système de 2 rideaux (type rideaux coulissants comme ceux sur les 2 portes de la garderie) sur la fenêtre du bureau de direction afin d'éviter de fermer les volets à chaque fois que la luminosité est trop forte. Mme Lautrette répond favorablement à cette demande.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient les élus et les personnels pour l'attention portée à leurs demandes et leur réactivité.

Effectués :

- L'installation d'étagères sur tout un pan de mur dans la salle d'activité afin d'en optimiser l'espace et l'usage.
- La vérification des piles permettant l'alimentation des divers éléments de l'alarme PPMS.

Demandés :

- Le rebouchage de trous dans les parties goudronnées.

- Dans la classe de CP, le remplacement du bureau de l'enseignante par celui qui se trouve actuellement dans la salle d'activité.
- Le remplacement de l'ordinateur utilisé par l'enseignante de CP serait à prévoir pour la rentrée prochaine.

MEILHAC :

M Tessier remercie les élus et le personnel de la mairie pour leur écoute et leur réactivité face aux demandes des enseignants.

Travaux à envisager :

- réfection du sautoir en longueur sur le stade quand l'état du terrain le permettra,
- bouchage des trous sur le mobilier extérieur installé dans le jardin de l'école,
- marquage au sol « durable » pour délimiter ou organiser des aires de jeu (pelote, marelles),
- dégrillage des enrouleurs des 2 stores anciens de la classe des CM2.

M Massy répond favorablement à ces demandes. Concernant le dernier point, il propose d'établir un devis pour remplacer les stores anciens par des stores électriques, comme cela a déjà été fait pour le premier store défaillant.

- **sorties scolaires (voyage, natation, gymnase ...)**

BEYNAC :

Sorties ou projets effectués :

Les enseignantes remercient l'association Maxi'Mômes pour le don de Noël ainsi que pour leur implication dans la vente de sapins début décembre aux côtés des enseignantes, ainsi que la mairie pour la mise à disposition de l'arrière de la salle des fêtes et de la cuisine.

Les enseignantes ont proposé le 20 janvier aux maires des 3 communes ainsi qu'à leur adjoint à la vie scolaire de venir déguster la galette confectionnée par les élèves de PS MS. Le moment fut convivial et elles les remercient pour leur présence.

Durant le mois de janvier, les 3 classes ont reconduit leur projet de cartes de vœux fabriquées par les enfants et envoyées à une personne de leur choix pour les PS/MS. Les retours sont nombreux, montrant un intérêt certain pour ce genre d'échanges. Les GS ont, quant à eux, envoyé leur carte de vœux à leur famille en écrivant leur adresse (travail d'écriture et de mise en évidence du trajet de la lettre sur les 3 communes)

Sorties ou projets à venir :

- Pas de nouvelles sorties prévues par rapport à celles indiquées lors du premier conseil
- Mardi 16 juin 2026 : rencontre GS/CP à l'école de Burgnac.

BURGNAC :

Sorties effectuées :

- Le cycle des séances de natation à la piscine d'Aixe sur Vienne s'est achevé le 16 janvier

- Le 29 janvier la compagnie de théâtre « Soup'Son » est venue à la salle des fêtes de Burgnac présenter son dernier spectacle. Les enseignantes remercient la Mairie pour la mise à disposition de la salle ainsi que l'association Maxi'Mômes pour le financement (coût total de 970 euros).

- Mme Richard de l'association SEVE (Savoir être et Vivre ensemble) est intervenue auprès des élèves de CE2 pour des débats « philo » autour de deux thématiques : l'amitié et l'estime de soi.

A venir :

- Le 12 mars, les élèves de CE2 passeront le permis piéton.
- Le vendredi 3 avril, un atelier sur l'électricité sera proposé à chacune des classes par Récréasciences (Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle)
- Le mardi 12 mai, les élèves de CE1 et de CE2 passeront la journée à Esse en Charente, sur le site d'un oppidum gaulois reconstitué (visite du site et ateliers de pratique)
- Mme Blancheton, l'infirmière scolaire viendra la première semaine de juin pour des ateliers autour de trois thématiques : le petit-déjeuner et l'alimentation (CP), le corps (CE1) et les émotions (CE2).
- Un contact a été engagé avec l'animateur du bus pédagogique « Au fil de l'eau » (Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne) pour une intervention auprès des CE2, la date précise, sûrement en juin, reste à déterminer.
- Liaison GS-CP : Les élèves de GS viendront visiter l'école de Burgnac le 16-06.

Pour indication : la photo de classe et les portraits individuels pour les écoles de Burgnac et Meilhac auront lieu le 17 mars.

MEILHAC :

Sorties réalisées depuis le précédent Conseil :

- période 2 : 5 séances natation pour la classe des CM1 à la piscine d'Aixe,
- 27 et 28/11 , 18 et 19/12 , 22 et 23/01 : sorties médiathèques pour chacune des 2 classes, dans le cadre du réseau de médiathèques de la Communauté de Communes,
- période 3 : 5 séances basket pour chacune des 2 classes au gymnase de Charroux (Bosmie-l'Aiguille)
- 27/11 : Concert JMF à la salle Méliès de Nexon.

Sorties prévues :

- période 4 : séances acrogym (CM1) / sports de combat (CM2) au dojo de l'espace multisport de Nexon
(nombre de séances à déterminer selon le budget « sorties scolaires »)
- 17 et 18/05 : visite «de printemps» pour chacune des 2 classes aux Jardins de l'Orme, déjà vus à l'automne,
- 4 juin : spectacle organisé pour les 2 classes par le SYDED à la mégisserie de Saint-Junien. Ce spectacle récompense l'implication des élèves et de leurs familles - que nous remercions à nouveau - dans le projet de collecte de jouets « d'occasion » pour Noël,
- 19/06 : voyage scolaire dans le Parc Naturel Régional de la Brenne, en cours de financement.

Interventions réalisées depuis le précédent Conseil :

- décembre : collecte des jouets par le SYDED,

- période 2 : séquence « sciences » animée par 2 étudiants en licence 3 (futurs professeurs des écoles) pour la classe des CM2, à raison de 4 séances d'1 heure, pour la classe des CM2, sur le thème de la digestion.

Interventions prévues :

- 23/02 et 2/03 : séances « sciences » animées par les mêmes étudiants sur le thème de l'alimentation,

- 16/03 : atelier « santé » animé par 4 étudiant(e)s médecins/infirmier(e)s, pour chacune des 2 classes, sur le thème de l'addiction aux écrans,

- présentation par Mme Brin, professeur d'allemand, du collège Corot et de la classe bilangue(date à prévoir)

- sensibilisation à la prévention routière (contact en cours avec une personne en Service Civique),

- ateliers philosophique animés bénévolement par Mme Boisseaux (qui est déjà intervenue l'an dernier dans le cadre de l'association SEVE), pour chacune des classes (thèmes et dates à déterminer).

Projet en cours :

- décorations de figurine en bois, dans le cadre de la « Chasse aux oeufs » organisée par le Comité des Fêtes.

• Programme Phare

Mme Audonnet laisse la parole à ses collègues pour rappeler les principes de ce programme de lutte contre le harcèlement puisque la maternelle n'est pas incluse directement dans ce dernier pour le moment.

Mme Rogron rappelle que le dispositif Phare, dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire et à la prise en charge d'éventuelles situation de harcèlement est toujours actif. Il comprend des personnels ressources, au sein des écoles ainsi qu' au niveau de la circonscription et de la DSDEN. Il s'appuie sur un protocole départemental.

• questions supplémentaires.

BEYNAC :

- **Est-il possible d'interdire ou du moins de bloquer le stationnement sur le trottoir qui va de l'école à l'entrée du lotissement ? Les véhicules stationnés gênent, voire bloquent le passage des piétons (devant le transformateur notamment), ce qui oblige ces derniers à contourner en passant sur la route. Peut-être envisager la mise en place de poteaux, ou de jardinières (pouvant être décorées par les enfants) le long du trottoir ?**

Mme Lautrette indique que les places en dessous de l'école et sur le parking de l'église devraient être libérées sous peu, les travaux touchant à leur fin. Mme Nelias Sala informe que trop régulièrement, des véhicules stationnent devant le transformateur et malgré les multiples interventions de plusieurs parents indiquant la dangerosité de cet acte, aucune prise de conscience n'est visible. La mise en place de 2 poteaux pouvant s'enlever pour laisser les ouvriers travailler sur le transformateur est évoquée et pourrait être une solution, de même que l'installation de 2 jardinières laissant la place pour les piétons. Mme Lautrette indique qu'elle en parlera aux membres du conseil municipal.

BURGNAC :

- **Plusieurs remontées concernant la pratique de l'activité physique et sportive : les 3H hebdomadaires prévues par l'Education Nationale sont-elles appliquées et comment ? Lorsque la météo est mauvaise, l'accès à la salle polyvalente est-il possible ?**

Mme Rogron explique qu'en l'absence de gymnase à proximité, la météo constitue une contrainte majeure pour la mise en œuvre des 3 heures de sport hebdomadaires. Depuis plusieurs semaines, le city ainsi que la partie en herbe tout autour sont détrempés et glissants. Bien que les classes aient accès à la salle des fêtes le lundi après-midi et le jeudi, cela ne permet pas de couvrir entièrement les heures d'EPS. Mme Rogron précise qu'il faut également prendre en compte les spécificités propres à ce lieu tels que la présence de carrelage au sol, de baies vitrées et de projecteurs au-dessus de la scène. Les jeux de ballons et l'utilisation de certains matériels ne sont donc pas adaptés, les enseignantes privilégient alors l'expression corporelle ou la danse. Aussi, pour permettre aux élèves de pratiquer des jeux collectifs régulièrement, elles prennent appui sur les temps de récréation : un espace de la cour est dédié à ce type d'activités et du matériel est mis à disposition des élèves. Les jeux autorisés ont été préalablement pratiqués avec les enseignantes, les règles sont donc connues des élèves. Un planning a été établi afin que chaque classe bénéficie de cette zone de jeux deux récréations par semaine.

- **Qu'en est-il de l'utilisation du City Park à la pause méridienne ? Des solutions sont-elles envisagées pour permettre aux élèves de profiter de cet espace ?**

Les raisons évoquées par Mme Fluhr-Diffimbach rejoignent celles expliquées par Mme Rogron ci-dessus, à savoir que les conditions météorologiques subies ces derniers temps n'ont pas permis l'usage du city et des jeux attenants. Dès que la situation évoluera, les élèves pourront y retourner.

- **Les questions quant à la possibilité de boire et d'aller aux toilettes sont également nombreuses : les élèves peuvent-ils boire à leur soif durant la journée ? Comment se passe le besoin d'aller aux toilettes pendant le temps de classe ? Les temps de récréation sont-ils toujours suffisants pour permettre aux enfants de se défouler, de boire, et d'aller aux toilettes si besoin ?**

Mme Rogron confirme que les récréations laissent suffisamment de temps aux élèves pour s'amuser, se rendre aux toilettes et boire. Pour les élèves de CP et de CE1 des gourdes personnelles sont à disposition sous le préau. Mme Rogron précise qu'il est demandé aux élèves de privilégier les temps de pause pour aller aux toilettes et boire, afin que des élèves ne ressortent pas de la classe alors qu'ils viennent à peine de rentrer de récréation. En classe, il peut arriver qu'une enseignante demande à un élève d'attendre la fin d'une consigne de travail, juste quelques secondes, avant de l'autoriser à se rendre aux toilettes.

- **Concernant la sortie d'école, des incidents ont été rapportés cette année. Les familles souhaitent savoir si une vigilance particulière est désormais de mise.**

Mme Fluhr-Diffimbach explique avoir contacté des Représentants des parents d'élèves afin de mieux cerner les incidents dont il est fait mention. Elle a eu un retour concernant une situation particulière, situation qui a été gérée de manière adaptée par le personnel communal de surveillance.

MEILHAC : Pas de question spécifique à Meilhac

Mr Massy indique qu'il y aura des travaux dans le bourg de Meilhac en avril 2026 (normalement sur 2 semaines) afin de mettre en place des ralentisseurs. Il lui a été indiqué que la circulation devrait être alternée afin de ne pas barrer totalement la route, excepté peut être sur 2 jours.

ENSEMBLE DU RPI :

- **Concernant la fin de garderie du soir (à partir de 18h30), des familles indiquent que les enfants patientent sur un banc le temps que le personnel fasse le ménage. Serait-il possible de réserver un espace de jeu jusqu'au départ des enfants ?**

Mme Lautrette indique que c'est ce qui est déjà convenu avec le personnel et en parlera de nouveau avec les personnes concernées lors d'une réunion prévue d'ici peu.

- **Suite aux épisodes de fortes chaleurs et en prévision des prochains, est-il envisagé d'équiper les écoles pour permettre la continuité des enseignements (isolation par l'extérieur, volets, climatisation ou ventilateurs au plafond par exemple) ? Egalement, pour faire face aux épisodes de froid comme cet hiver, le système de chauffage est-il suffisant dans toutes les classes pour permettre aux élèves de travailler dans de bonnes conditions ?**

Mme Lautrette indique que pour Beynac, depuis le début du mandat en 2020, des travaux d'isolation, de poses de volets, de changement de portes et de fenêtres ont eu lieu, à hauteur de 27864 euros. Elle indique aussi que 2 climatisations sont présentes pour les classes. Mme Audonnet a fait la demande d'une 3ème climatisation pour sa classe, demande accordée par Mme Lautrette. Il y aura aussi discussion en conseil municipal pour faire rajouter des volets occultants sur les 2 fenêtres de la classe de Mme Audonnet donnant sur la cour afin de limiter au mieux la chaleur de fin d'année.

Concernant le chauffage, Mme Lautrette reconnaît que le système est vieillissant, qu'il y a quelques défaillances et qu'il faudra une réflexion à l'avenir pour le modifier.

Pour l'école de Burgnac, Mme Flurh-Diffimbach explique qu'à la suite d'un dysfonctionnement de la chaudière, son déclenchement automatique, quelques temps avant l'arrivée des élèves, n'a pas eu lieu. Le cantonnier est alors intervenu pour passer en mode manuel, ce qui a différé le début de la chauffe. La pièce défectueuse a été rapidement changée afin de permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Concernant les épisodes de chaleur, Mme Lascaux indique que les élus sont bien conscients que des aménagements du bâti sont à prévoir, un projet de changement des trois baies vitrées ainsi que de leurs volets est d'ailleurs à l'étude concernant le bâtiment du haut. S'agissant de travaux conséquents et onéreux, la question du financement est également à prendre en compte. Mme Flurh-Diffimbach précise qu'en attendant ces aménagements, le bien-être des élèves restent une priorité, l'année dernière des ventilateurs ont été mis à disposition dans les classes ainsi que des rafraîchissements (boissons et glaces).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Audonnet lève la séance.

La Présidente du conseil, Mme Audonnet

Les secrétaires de séance (les directeurs)

Mme Rogron et M. Tessier

